

Département  
du Bas-Rhin

COMMUNE DE MINVERSHEIM

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 10 décembre 2018**

**sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire**

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **14**

Conseillers présents ou Présents : M. et Mmes. Yvette HOLTZMANN, Franck LANG, Pascal MAILLET, Adjoints

représentés: **13**

Mmes et MM. Antoine BURG, Annette FLECK, Muriel GAAB, François JANSEM, Jean-Marc SCHEER, Brigitte VACELET, Christian SUSS représenté par Yvette HOLTZMANN, Mireille ADAM, Guillaume SCHNEIDER.

Conseiller absent :1

Absent : Christophe BALL.

Date de la convocation : 30 novembre 2018

**DELC-078-2018**

5. Institutions et vie politique

5.7 – Intercommunalité

**Groupe scolaire Nord : réalisation par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn**

Vu la prise de compétence scolaire pleine et entière par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn au 1<sup>er</sup> janvier 2019,

Vu la demande formulée par Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn en date du 21 novembre 2018,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le choix définitif du site de construction du groupe scolaire intercommunal Nord à la sortie d'Alteckendorf (vers Ettendorf), conformément à l'étude de faisabilité arrêtée par MP Conseil,
- mandate la communauté de Communes du Pays de la Zorn en tant que Maître d'Ouvrage pour lancer la procédure de programmation,
- autorise le Maire à signer tous les documents administratifs relatifs à cette délibération.

(Vote : 9 voix pour, 3 voix contre, 1 abstention)

**DELC-079-2018**

1. Commande publique

1.2 – Délégation de service public

**Salle polyvalente : travaux de pose d'un faux plafond dans le local technique**

Afin d'isoler le nouveau local technique de la salle polyvalente, il est nécessaire de poser un faux plafond coupe-feu.

Vu les offres réceptionnées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de confier les travaux de pose d'un faux plafond isolant et coupe – feu à l'entreprise MKO Services sise, 7a rue des Prés à Minversheim, pour un montant estimé à 732,08 € HT
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif.
- précise que les crédits sont disponibles au budget 2018 de la commune.

(Vote : 12 voix pour, 1 abstention)

#### **DELC-080-2018**

1. Commande publique

1.2 – Délégation de service public

**Salle polyvalente : travaux de pose d'un volet roulant à l'entrée du sous-sol**

Afin de sécuriser le sas d'entrée du sous-sol de la salle polyvalente et après avoir demandé conseil auprès du préventionniste du SDIS, la solution trouvée la plus adaptée est la pose d'un volant roulant actionné par une manivelle à l'intérieur du bâtiment.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de confier les travaux de pose d'un volet roulant à l'entrée du sous-sol de la salle polyvalente à l'entreprise MKO Services sise, 7a rue des Prés à Minversheim, pour un montant estimé à 485,35 € HT.
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif.
- précise que les crédits sont disponibles au budget 2018 de la commune.

(Vote : 12 voix pour, 1 abstention)

#### **DELC-081-2018**

1. Commande publique

1.2 – Délégation de service public

**Paratonnerre : installation d'une liaison équipotentielle**

Suite au passage annuel de vérification du paratonnerre, l'entreprise en charge de la maintenance nous a informé de la non-conformité de notre système.

Afin de se conformer à la réglementation en vigueur, il y a lieu de faire installer une liaison équipotentielle à notre paratonnerre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de confier les travaux de pose d'une liaison équipotentielle au paratonnerre de l'église à l'entreprise SONOREST sise, 2 rue Berthollet à Colmar, pour un montant estimé à 361,00 € HT.
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif.
- précise que les crédits seront inscrits au budget 2019 de la commune.

(Approuvé à l'unanimité)

**DELC-082-2018**

1. Commande publique  
1.2 – Délégation de service public  
**Acquisition d'un certificat de signature électronique**

En raison de la dématérialisation accrue dans de nombreux domaines de compétence de la commune, en particulier celle des marchés publics, la commune doit se doter de la signature électronique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'acquérir une clé permettant la signature électronique auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie, place Gutenberg à Strasbourg, pour un montant estimé à 50.00 € HT pour le support et un abonnement annuel de 80 € HT, renouvelable par tacite reconduction.
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif.

(Approuvé à l'unanimité)

**DELC-083-2018**

1. Commande publique  
1.2 – Délégation de service public  
**Campagne de déneigement et de salage des voiries communales 2018-2019**

Le maire informe le Conseil Municipal sur la nécessité de s'organiser pour le déneigement des voiries communales pour l'hiver 2018-2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide , dans le cadre du plan d'organisation de la viabilité hivernale de la commune, d'attribuer les travaux de déneigement et de salage des voiries communales à l'entreprise Hartmann sise 1 rue des fraises à Berstheim pour un tarif horaire de 70 € HT et la fourniture du sel à 0,30€ HT le kg.

- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif.
- précise que les crédits nécessaires sont disponibles au budget 2018 et seront également inscrits au budget 2019 de la commune.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Bernard Lienhard